Vol V MORINVILLE Alberta, 12 Juin 1913 No. 15

LE PROGRES

M.-Eugene Chartier, Directeur "Aux Energiques l'Avenir"

"O VERBE DE FRANCE ET VERBE DE DIEU, QUE MA LANGUE S'ATTACHE A MON PALAIS SI JAMAIS JE T'OUBLIE"

EXTRAIT DU DISCOURS DE

M. A. DENAULT

Delégue de la Societe du Parler Francais au Canada, de Quebec, a la Convention d'Edmonton

PREMIERE JOURNEE

L'ouverture de la deuxième convention de la Société du Parler Français d'Alberta, s'est faite mardi soir au milieu d'un enthousiasme délirant. Jamais congrès n'a été inauguré avec autant de joie sincère et de promesses pour de fructueux résultats.

La Salle de l'Ecole Séparée sur la 3ième Rue était pour l'occasion décorée avec beaucoup de goût. On y lisait des inscriptions de nature à soulever notre orgueil national et à mieux diriger nos aspirations.

A huit hres. et demie précises les mille personnes présentes acclamèrent l'entrée des invités d'honneur: Mgr. Legal, Archevêque d'Edmonton, M. Amedée Denault, délégué de la Société du Parler Français de Québec, M. Henri Bourassa, Directeur du journal "Le Devoir" de Montréal, M. le Baron d'Aubigny et les Messieurs du Clergé venant de toutes les localités de l'Alberta.

Sur l'estrade orné de drapeaux et de banderolles avaient pris place: M. P. E. Lessard, Président de la Société du Parler Français d'Alta. M. Wilfrid Gariépy, M. P. P., Vice-Président, M. L. A. Giroux, Secretaire, Révérend J. A. Ouellette, Alex. Lefort, A. Michelet, R. A. Blais et C. H. Bélanger.

Après un morceau de piano très bien exécuté par M. O. Pepin, l'Honorable P. E. Lessard fit un superbe discours de bienvenue aux délégués et aux invités d'honneur.

Il remercia chaleureusement les personnes qui se sont rendues à cette première réunion. Elles representent trente mille Canadiens français qui sont unis de cœur à l'œuvre poursuivie.

L'an dernier S. G. Mgr. Langevin Archevêque de St-Boniface, rehaussait de sa présence notre première Convention. Cette année nous avons le bonheur d'avoir encore au milieu de nous un archevêque S. G. Mgr. Legal. A lui nos remerciements sincères et nos preuves de dévouement inaltérable.

La Société du Parler Français au Canada a accepté notre invitation et c'est avec plaisir que nous avons au milieu de nous M. Amédée Denault, "un homme dont les idées sont en union étroite avec les nôtres".

Nous nous rappelons avec émotion les paroles de M. Etienne Lamy, membre de l'Académie Française, de son passage au milieu de la population canadienne d'Alberta.

Il est un homme cependant que tout le monde admire, pour son verbe pur et ses idées vraiment patriotes, M. Henri Bourassa, le distingué directeur du journal "Le Devoir". Le Président lui souhaite la plus cordiale bienvenue au milieu des Canadiens-Français de l'Alberta.

La Société a reçu des marques de sympathie venant de toutes les parties du Dominion, et même de la Mère-Patrie, la France. M. Etienne Lamy était présent l'an dernier et nous a révélé les beautés du verbe français. Cette année M. le Baron d'Aubigny un exmembre du Parlement Français nous apportera un message de la douce France. Un espoir est parmi les membres de la Société, celui d'avoir l'an prochain la présence de Sir. Wilfrid Laurier, le distingué compatriote qui dirige actuellement les destinées de l'opposition à Ottawa.

Le Président offre un tribut d'hommage aux membres du Bureau de Colonisation qui ont tant fait pour la cause du français depuis sa fondation,

M. N. LALIBERTE

Accompagné par M. O. Pepin, se rendit ensuite à l'invitation du Président et donna un chant vraiment national et patriotique. M. Laliberté a un "gosier d'or" et il a reçu un chaleureux rappel.

M. R. A. BLAIS.

Secrétaire, a donné lecture de lettres de S. G. Mgr. Langevin, S. G. Mgr. Charlebois, S. G. Mgr. Pascal, MM. A. Rivard de Québec, W. A. Turgeon de Régina, Hon. Juge Prud'homme et M. James Prenderghast de St. Boniface, de M. Boudreau, Président de la Société d'Education d'Ontario, et de M. Henri Roy, Président des Artisans de Montréal, etc.

M. L. A. Giroux fit ensuite un adresse éloquente aux invités d'honneur.

Il est l'interprète de la société pour remercier ces Messieurs d'avoir accepté l'invitation qui leur a été faite et d'avoir franchi la distance qui sépare la Province de Québec de celle de l'Alberta. Il croit que l'idée en inqitant ces Messieurs était de prendre contact avec la Société mère de Québec dans le personne de M. Denault, un journaliste éminent et un compatriote dévoué aux choses de la langue et de la religion. Dans la personne de M. Denault nous avons un homme qui consacre son temps à écrire dans la presse pour l'avancement des œuvres sociales et pour la lutte dans la défense de nos convictions et de nos idées religieuses qui à cette époque existent des cœurs et des plumes bien préparés à la lutte.

L'orateur remercie le haut et distingué directeur du "Devoir". M. Bourassa, d'avoir consenti à être des nôtres pour venir nous accorder l'appui de son éloquente parole et nous donner l'exemple d'un homme qui sait lutter pour des principes. Il est bon d'examiner notre conscience et de préparer des résolutions pour l'avenir.

S. G. MGR. LEGAL.

Sa G. Mgr Legal archevêque d'Edmonton et Président d'honneur de la Société du Parler Français d'Alberta a été reçu par l'assistance avec maints applaudissements.

Apres avoir adressé ses félicitations Mgr. montra ce que les prêtres séculiers et ensuite les missionaires oblats avaient fait dans notre pays pour la grande cause du français.

Trois prêtres colonisateurs distingués méritent en cette occasion d'être félicités chaudement: MM. les abbés Ouellette et Ethier et le Révérend Père Giroux. Ils ont fait beaucoup pour amener des nôtres dans l'Alberta et renforcer les unités vivant dans ce pays.

Mgr. l'Archevêque a parlé aussi des écoles, rappelant que la premiere établie dans l'Ouest fut au Lac Ste. Anne en 1859. Il a aussi offert un tribut ému aux religieuses qui les premières vinrent affronter les dangers pour donner l'instruction à nos enfants.

En 1884 2 écoles furent ouvertes, à St. Albert et à St. Laurent dans la Saskatchewan. Les Fidèles Compagnes de Jésus qui dirigeaient ces écoles ont dû affronter les périls de la Rébellion en 1886.

Il offre ses félicitations aux Révends Pères Jésuites pour leur zèle et leur hbilité à conduire à bien les choses d'éducation. Il ne suffit point de créer des institutions, a dit Mgr. il faut les soutenir en faisant profiter nos enfants. Le discours de S. G. s'est terminé au milieu des applaudissements de toute l'assistance.

LE DR. SABOURIN

A une réputation de chanteur telle que le ouanges est parfaitement inutile. Il a chanté des stances vraiment jolies.

M. A. DENAULT

Délégué de la Société du Parler Français au Canada, a reçu une véritable ovation alors qu'il se rendait à l'invitation du Président et qu'il montait les degrés de l'estrade.

Vraiment, le vieux soldat de Crémazie sur les bords du St-Laurent n'aurait pas reçu avec autant de joie l'absent parti depuis la conquête, M. Denault présentait pour nous le messager de la paix, le souvenir de notre province natale.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner "in extenso" le superbe discours de M. Denault. Ce discours, dit avec une pureté et une facilité de diction était vrairemarquable.

"Pauvre messager d'une grande cause, j'apporte un tribut d'admiration cordiale et d'entière sympathie de la population de Québec, berceau de la race et foyer du patriotisme national".

L'an passé, Lamy, délicat penseur et charmant orateur, nous entretenait des beautés, des grandeurs des droits de la langue française et de nos devoirs à son égard. Cette fois, une fortune adverse est cause que même, sujet échoit à moi et me force à solliciter votre indulgence."

"Encouragé toutefois par le cordial accueil et la franche urbanité des Canadiens-Français d'Edmonton et de l'Alberta, je me sens plus à l'aise pour vous apporter, en toute simplicité, l'hommage, la gratitude, l'étroite solidarité qui existe entre vous et la Société du Parler Français, de Québec".

Les Canadiens-Français de langue française, sur la rive du St. Laurent comme en Acadie, dans la république voisine, dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, nous nous dressons pour proclamer les droits de la langue française et nos devoirs envers elle. Nous multiplions les échos vibrants du grand œuvre national que fut notre inoubliable Congrès de 1912, qu'on a justement appelé "les états généraux de la race", et pour faire germer de toutes parts les lendemains réparateurs, les élans générateurs de réformes salutaires et de durables conquêtes,

La langue française ayant pour nous cette importance primordiale, cette valeur essentielle, que lui devons-nous, à quoi sommes-nous tenus à son égard! Vraiment, mesdames et messieurs, nous n'avons pas mis en oubli depuis douze mois, ce grave serment d'affection tenasse et d'inébranlable fidélité, que nous lui jurions tous, au soir de nos fêtes mémorables.

Nous promettions à la langue Française de la conserver avec tendresse, de la défendre avec vaillance, de l'illustrer, de la propager avec clairvoyance et avec constance. Tous les engagements d'honneur et d'affection furent résumés dans cette formule légendaire. si chaleureusement acclamée par 10,000 Canadiens Français.

"O verbe de France et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à mon palais ni jamais je t'oublie! . . .

Nous devons donc conserver la langue française avec un soin jaloux. Elle est pour nous un dévoir sacré, recueilli sur les genoux de nos mères. Elle est un palladium de nos croyances religieuses, un merveilleux et simple instrument dés conquêtes de notre foi et de notre patriotisme.

Nous devons l'épurer du mieux qu'il nous est possible, dans l'usage que nous en faisons en nous appliquant à la parler avec respect et en tâchant de faire, par l'exemple, les conseils et les encouragements.

Nous devons l'illustrer en faisant valoir les nobles traditions d'apostolat, de clarté, de franchise, de devouement, de générosité, de bonne civilisation, en un mot qu'elle synthétise et personnifie.

Donc nous avons à poursuivre envers la langue française une œuvre de conservation et d'illustration.

Nous avons à la défendre et défendre en même temps nos traditions françaises.

III

Cette œuvre patriotique, nous pouvons l'accomplir sans crainte de soulever indiscrètement des acrimonies, des mécontentements, des jalousies, au sein des élements étrangers aux nôtres et dont nous sommes entourés. Peut-on légitimement faire grief à des fils d'honorer et de protéger leur mère? de célébrer sa gloire, de promouvoir ses intérêts? On ne le saurait en bonne justice, car c'est là sans aucun doute, pour des enfants bien nés, leur privilège par excellence. leur honneur, leur devoir!. .

La Société Mère de Quebec à jeté déjà les bases de 22 secrétariats régionaux, d'un coin à l'autre de l'Amérique française.

Que le mouvement local de l'Alberta et le mouvement central de Quebec soient destinés à s'unir et à se hiérarchiser méthodiquement, ou que l'on trouve préférable de les laisser évoluer distinctement, vers le même but, par des voies parallèles mais séparées. il n'en persistera pas moins, chez le Comité Permanent du Congrès de langue Française, pour son jeune frère albertain, le sentiment d'une vive gratitude et de la plus sincère admiration, pour les hauts faits de zèles pour les réalisations aussi pratiques que patriotiques dont celui-ci a déjà enrichi sa brève carrière.

Vous aurez été, à la fois, messieurs, d'actifs agents de conquête, de merveilleux producteurs de résultats. On peut justement vous appliquer ces vers d'un poete célèbre.

"Dieu m'a fait le destin triomphant et superbe,

D'être le laboureur et d'être le guerrier,

et deceindre le glaive et de moissonner l'herbe;

De prendre la faucille et puis le boucher."

Soldats, vaillant de la défense nationale et la propagande française, vous avez su vous armer du glaive de l'influence sociale et économique pour garder la forteresse des traditions ancestables et pour étendre peu à peu le cercle de nos louables conquêtes. Intrépides laboureurs de la bonne terre rendue française par votre occupation vous y avez ouvert de larges et fertiles sillons, où vous jetez à pleine main la bonne semence des institutions de civilisation française, semence que l'on voit déjà lever et grandir, non sans une joie intense et qui prouve à notre patriotisme éclairé à nos espérances communes, d'abondantes moissons blondissantes déjà comme nos blés d'or, à perte de vue sous les larges horizons de vos plaines sans fin et que vous recueillerez bientôt dans l'allégresse sous les caresses chattoyantes des jours de Messidor.

Le brillant discours de M. Denault, artiste dans l'art de bien dire, s'est terminé au milieu du plus grand enthousiasme de la foule. M. Denault eut une véritable ovation de la part de ses compatriotes de l'Alberta qui ont tenu à lui prouver combien le souvenir de la Province de Québec nous tenait à cœur.

(Suite à la page 4)

LE CANADA ET LA MARINE

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(Suite)

Je proposerai donc ce qui suit comme amendement à la résolution.

L'AMENDEMENT LIBERAL.

Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"cette Chambre ne croit pas devoir donner son concours à la dite résolution, et ordonne de la renvoyer au comité avec instruction de la modifier de la manière suivante, savoir: de retrancher tous les mots après l'alinéa (a) et de leur substituer les suivants;

"Le mémoire, préparé par le Bureau de l'amirauté, sur la situation navale générale de l'empire et communiqué à cette chambre par le très honorable premier ministre le 5 décembre, fait voir que plusieurs des plus importants pouvoirs étrangers ont adopté un programme défini pour augmenter rapidement leurs forces navales.

"Que cette décision a forcé le Royaume-Uni à concentrer ses forces navales dans son voisinage immédiat entraînant par là le retrait de ses navires des possessions éloignées de l'empire.

"Que ce retrait implique pour le Canada la nécessité d'inaugurer immédiatement et activement un programme permanent de défense navale.

"Que toute mesure tendant à accorder l'aide du Canada à la défense navale de l'empire qui ne comprendrait pas un système permanent de participation, au moyen de navires possédés, équipés et entretenus par le Canada et ne pourvoirait pas à leur construction aussitôt que possible en Canada, ne serait pas une expression adéquate ou satisfaisante des aspirations du peuple canadien au sujet de la défense navale, et ne représenterait pas la part légitime que devrait assumer le Canada dans le maintien des forces navales de l'empire.

"Que cette Chambre regrette d'apprendre que le Gouvernement a l'intention d'ajourner indéfiniment l'adoption par le Canada d'une politique navale permanente.

"Que cette Chambre est d'opinion que des mesures devraient être prises au cours de la présente session pour mettre en vigueur d'une manière active et prompte la politique navale permanente comprise par la loi du service de la marine de 1910, adoptée en conformité de la résolution approuvée unanimement par cette Chambre en mars 1909.

"Que, cette Chambre croit de plus, qu'augmenter la puissance et la mobilité de la marine impériale par l'adjonction de deux escadres fournies par le Canada sous le régime de la susdite loi et qui seraient stationnées sur les côtes canadiennes des océans Atlantique et Pacifique, respectivement, plutôt que de recourir à une contribution soit d'argent, soit de navires, est une mesure de beaucoup la plus propre à venir au secours de la défense impériale, et pour employer l'expression contenue dans le mémoire de l'amirauté, à "redonner une plus grande élasticité de mouvement aux escadres britaniques sur toutes les mers, et contribuer directement davantage à la sécurité des Dominions": et que, le gouvernement canadien devrait prendre des mesures propres à la réalisation la plus prochaine possible de cet objet".

(Fin.)

La Ligue des droits du francais

C'est la langue française que parlaient nos aieux, ces hardis défricheurs de la terre, qui vinrent d'outre-mer fonder le Canada.

Pour jouir du même privilège, leurs descendants, devenus sujets britanniques, durent lutter sans merci. Convaincus que la langue française serait la meilleure sauvegarde de leurs traditions et de leur foi, ils réclamèrent énergiquement la reconnaissance officielle de ses droits. Ni promesses, ni menaces n'eurent prise sur leurs volontés. Ils finirent par triompher. Nos libertés actuelles sont le fruit de leur inlassable énergie.

Hélas! cette victoire obtenue au prix de si durs sacrifices, notre inertie est en train de l'annuler.

Pour un bon nombre de Canadiens-français, la langue française n'est plus la langue usuelle. Dans certains domaines, le commerce et l'industrie par exemple, ils l'ont rejetée complétement. Annonces, catalogues, factures, marques ou noms des produits, tout est rédigé en anglais. Et cependant les clients de ces iudustriels et de ces marchands sont en grande majorité de langue française.

Une réaction s'impose. Autrement un fait inéluctable se produira bientôt. Comme aucune cloison étanche ne sépare le domaine social du domaine commercial, de l'un la langue anglaise pénètrera dans l'autre. Et alors ce sera l'absorption tranquille et sure de notre race, sa disparition prochaine. "Les peuples résistants, a justement observé Emile Faguet, se reconnaissent à ceci, qu'ils n'abandonnent jamais leur langue et que leur langue ne les abandonne jamais".

Cette réaction, plusieurs de ceux-là mêmes qui ont créé ou maintiennent la situation actuelle, la désirent vivement Ils reconnaissent maintenant leur faute, ils sentent qu'une catastrophe est imminente, mais trop faibles, ou trop esclaves des circonstances pour rompre d'eux-mêmes avec des habitudes qui leur pèsent, ils voudraient qu'un mouvement populaire vint en quelque sorte leur faire violence.

La Ligue des Droits du Français va essayer de les satisfaire.

Le mouvement que nous entreprenons—il est bon de le faire remarquer dès le commencement—n'est nulement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre.

Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionels. Nous voudrions qu'il ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter.

Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer.

Les membres s'engagent premièrement à se surveiller et à se réformer eux même. Dans leurs relations d'affaires et de commerce, les plus entamées par l'angliciation ils se serviront, hors des cas de force majeure, de la langue française. En outre, enfin d'entretenir leurs bonnes dispositions, et aussi de participer au travail général de la Ligue ils feront du zèle, de la propagande autour d'eux. A leurs amis ils conseilleront d'imiter leur attidude, d'entrer dans le mouvement. A leurs fournisseurs dont les factures, les annonces ou les catalogues sont, exclusivement ou principalement en anglais, ils présenteront de respectueuses mais énergiques observations.

L'expérience le prouve. Dans les campagnes de ce genre, il n'y a ordinairement que la première démarche qui coûte. La deuxième se fait sans difficulté, presque avec aisance et quand, comme ce sera vraisemblement le cas ici, de bons résultats ne tardent guère à se manifester, chaque nouvelle intervention devient un vrai plaisir. Loin d'en éviter les occasions, on les recherche avidement.

(A suivre)

LA RECOLTE

On annonce de Calgary que la récolte est de deux semaines plus avancées que l'an dernier à pareille époque. Les espérances sont grandes pour l'automne prochain.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(51)

—Le chien suivit alors la trace de l'éléphant... je l'accompagnai... ne sachant plus... que devenir... couchant près de lui... sur la terre ... vivant de bourgeons... de racines... de rien...

"Et nous arrivâmes ici, n'en pouvant plus... mourant... de fatigue... de misère... de faim!"

Cette histoire était parfaitement vraisemblable, et l'attachement de Bob pour ce triste compagnon de voyage et d'infortune la confirmait.

On l'aima pour sa misère.

Seul le fakir lui faisait grise mine et lui manifeftait en toute occurence une animadversion allant jusqu'à la haine.

Au fur et à mesure que la vigueur et la santé lui revenaient, il témoignait à ses bienfateurs une reconnaissance vraiment touchante.

Maintenant il allait trottinant allègrement par toute la pagode, furetant dans tous les coins, s'intéressant à tout, cherchant à se rendre utile, inventant des choses qui, de plus en plus, le faisaient aimer.

Mrs, Claudia et Mary adoraient les fleurs. Il sut pressentir ce goût si vif et chaque jour il fit à leur intention une opulente récolte des plus admirables produits des sauvages parterres de la pagode.

Bref, ce pauvre diable avait, en moins de quinze jours, conquis l'amitié de chacun, à l'exception toutefois du fakir, dont la défiance première s'était, comme il vient d'être dit, transformée en une haine féroce.

Et cette haine, devint telle, que le fakir, tenta de recourir aux moyens extrêmes pour se débarasser de cet intrus dans lequel il s'acharnait à voir un ennemi.

Dès lors, il se mit à le guetter avec une tenacité, une adresse fauve, espérant le trouver en flagrant délit soit d'espionage, soit d'intelligence avec le dehors.

Vains efforts! l'homme était toujours le même serviteur volontaire, dont la droiture n'était jamais en défaut.

Un soir qu'il le voyait errer à travers les couloirs sans fin de l'immense édifice, le fakir se sentit envahi par une irrésistible fièvre de meurtre.

L'autre allait... allait toujours et se perdait dans ce dédale qui lui était devenu familier. Il avait quitté les lieux habités par les réfugiés et arrivait dans des bâtiments absoluments déserts depuis des années.

Le fakir, pieds nus, le suivait sans bruit dans l'obscurité que ses yeux d'illuminé perçaient,

Il avait déplié le terrible foulard noir des étrangleurs et le tenait, de chaque main, par un bout.

D'un bond de tigre il s'élance sur l'homme qui ne se sent pas suivi et marche sans défiance.

Avec la rapidité de la pensée, il lui entoure le col du fin tissu et opère cette manœuvre mortelle.

Mais au lieu de ce râle bref, saccadé, qui échappe à la victime foudroyée, il entend un éclat de rire qui vibre, ironique, dans les ténèbres et le sangle ainsi qu'un coup de fouet.

Pour la première fois, le chef des thugs du Bangale, le terrible virtuose qui ne compte plus ses victimes, Berar l'étrangleur a manqué son coup!

Un frisson rapide s'irradie sous le bronze de sa peau et une sueur froide jaillit de ses pores.

Il y a là de la magie, une force surnaturelle supérieure à la science.

Cependant, l'homme continue à fuir dans les ténèbres.

Bérar pousse un juron de fureur et bravement s'elance à sa poursuite.

Sott à dessein, soit qu'il fût moins agile, Bérar gagne sur lui.

Il va être ratrappé, puis terrassé dans l'ombre par ce fakir manifestant plus vigoureux.

Bérar grince des dents et s'élance, croyant le tenir.

Une porte latérale s'ouvre sans bruit. Le fugitif se jette éperdument dans cette ouverture béante. Bérar le suit intrépidement, les bras écartés pour l'empêcher de revenir en arrière.

Ils se trouvent dans une grande salle voûtée en forme de rotonde, vaguement éclairée par le croissant de la lune que l'on aperçoit par un ogive en forme de trefle,

Il n'y a pas d'autre issue que l'entrée. Du moins Berar n'en connait pas.

L'autre se trouve comme collé à un paneau de cèdre interceptant toute retraite.

(A suivre)

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

JULES LECERF, REPRESENTANT A EDMONTON

PRIX DE L'ABONNEMENT.

CANADA ....$1.00 par an
ETATS-UNIS...... ....$1.50 " "
EUROPE ....$2.00 " "

LE PARLER FRANCAIS

Minutes de l'Assemblée des Membres du Cercle du Parler Français St-Joactim, tenue à la salle de l'Eglise St.Joachim, sous la Présidence de Monsieur Geo. Roy, pour l'élection des officiers et autres fins.

Proposé par Monsieur A. Auger Secondé par Monsieur J. L. Coté, que Monsieur J. H. Picard soit élu président.

Proposé par le Rev. Père Cozanet, Secondé par Monsieur René Lemarchand, que Monsieur Geo. Roy, sortant de charge soit élu Président d'Honneur.

Proposé par M J. L. Coté, Secondé par Monsieur Alex. Lefort, que Monsieur René Lemarchand soit élu Vice- Président,

Proposé par Monsieur A Lefort, Secondé par M. G. A. Thibault, que Monsieur A. Auger soit élu Secrétaire.

Proposé par Monsieur J. H. Picard Secondé par Monsieur J. L. Coté que Monsieur J. H. Gariepy soit élu Directeur.

Proposé par Monsieur A. E. Voyer, Secondé par Monsieur A. Auger que Monsieur J. A. Royal soit élu Directeur.

Proposé par Monsieur Lefort. Secondé par Monsieur A. Auger que Monsieur A. E. Voyer soit élu Directeur.

Proposé par Monsieur Auger, Secondé par Monsieur Lefort, que Monsieur J. W. Lachambre soit élu Directeur.

Proposé par M. J. H. Picard, Secondé par Monsieur J. L. Coté, que Monsieur Emile Tessier soit élu Directeur.

Proposé par Monsieur J. H. Picard, Secondé par Monsieur A. Auger, que les nominations soient closes.

ADOPTE

Les nouveaux officiers étant élus, le Président, Monsieur J. H. Picard, suggère aux membres présents qui désirent payer leur souscription annuelle, de le faire.

L'anglicisme et les noms de famille

Les enseignes ainsi conçues : Fontaine, shoemaker ; Véronneau, plumber : Dupré, carpenter ont l'air baroque; elles tirent l'œil. Après avoir mis en anglais le nom de leur métier, nos bons anglomanes ont fini par angliciser leurs noms de famille.

C'est ainsi que l'on en est venu à faire les tours de forces suivants Labonté est devenu Goodness ; Landry; Laundry; Legris, Grey ; L'Enfer, Hell ; Trudeau, Waterhole ; L'Ecuyer (La cuiller), Spoon ; Fontaine Fountain ; Leblanc, White ; Boileau, Drinkwater ; Boivin, Drinkwine; Auclair, Clear ; Boulanger, Baker; Latraverse, Crossings; Chevalier, Knight ; Paradis, Paradise ; Dumoulin, Mill; Petit, Small; Picard, Peabody ; Lamontagne, Hill; Lecours, Short ; Bienvenu Welcome: Lenoir, Black; Mondor, Goldenhill; Vadeboncœur, Goodheart ; Viens, Cummings ; Boisvert; Greenwood ; Vachon, Cowan: Santerre, Noland; Chênevert, Greenoak; Chèvrefils, Goatson: Couture, Seamster; Phaneuf, Fenneuff; Davignon, Davno; Patenaude, Pattnaud; Lafleur, Lafley: Despins, Pine; Gauthier, Gokey; Pelletier, Pelkey.

On en viendra bientôt à faire de Phaneuf (fait neuf), Makenine; de Pierre Noel, Stone Christmas; de Ouimet, Yesput; de Rioux, Laughwhere ! N'a-t-on pas déjà ; Flaxback (Dandelin)?

Allez faire une promenade dans un cimetière des Etats-Unis. Sur les pierres tombales vous trouverez la plupart de ces noms.

"Grattez un Russe et vous trouverez un Cosaque," dit le proverbe.

Grattez ces noms et vous découvrirez que ceux qui les portaient étaient des Canadiens-français qui ne méritaient pas de le demeurer.

N'est-ce pas une gaucherie aussi absurde que méprisable, que d'abandonner un nom de famille que plusieurs générations ont été fières de porter, pour en accepter un nouveau sans histoire, sans poésie et sans gloire? Traduit dans une autre langue, il a tout perdu son charme.

Ce qui est pis encore, c'est que ces transfuges à une autre race s'exposent à faire annuler des héritages et à causer de grands désagréments, peut-être mêmes des pertes matérielles considérables à leur postérité.

Troquer son nom de langue étrangère semble être une manie propre aux Canadiens-français. Il n'est pas de Russe ou d'Allemand, quelque cacophonique, guttural ou bizarrement épelé que soit son nom, qui se rende coupable de cette bévue. Les Chinois affichent leur nom tel qu'il est, appartiendraient-ils à la famille des "Lee—ung—Cheney" ! Les juifs mêmes gardent leurs noms. C'est ainsi qu'on voit sur leurs affiches, dans nos villes canadiennes, des noms comme ceux-ci : Jacobberg, Roboamberg. Mosesberg et . . . Iceberg.

DEPARTMENT of EDUCATION

PUBLIC NOTICE

By the Board of Trustees of The Thibault R. C. S. D. No. 35 of the Province of Alberta.

WHEREAS it is deemed expedient by the Board of Trustees of the Thibeault R. C. S. D No. 35 of the Province of Alberta, that the sum of $14 000. dollars should be borrowed on the security of the said District by the issue of Debentures repayable to the bearer in 20 equal consecutive annual instalments with interest at the rate of not more than eight per centum per annum for the following purposes, namely : of building and equiping school house and acquiring a site the said school house to be built in brick veneer.

THEREFORE notice is hereby given by the Board of the said District that unless a poll of the ratepayers of the said District for and against the said District for and against the said debenture loan is demanded as provided by the School Ordinance the said Board will apply to the Minister of Education for authority to borrow the said sum by debentures.

Of which all persons interested are hereby notified. and they are required to govern themselves accordingly.

NOE BEAUPRE
Chairman

Dated at the Town of Morinville, this 26th day of May 1913.

INSTRUCTIONS TO RATEPAYERS

In town districts a poll may be demanded on any debenture loan by twenty ratepayers respectively. Every demand for a poll should be delivered to the secretary of the district or in his absence to the chairman of the board within fifteen days from the date of posting these notices.

NOTICE

To Paul P. Masse- now or lately of Legal, in the Province of Alberta.

TAKE NOTICE that on the 12th day of November, 1912, a writ of summons and statement of claim were issued in an action of Ethel Theresa Boileau and Mabel Irene Finn, both of the City of Edmonton, in the Province of Alberta, executrices and trustees of the last will and testament of Rose M. Finn, deceased, versus Paul P. Masse, in the Supreme Court of Alberta, Judicial District of Edmonton, number O3545, which claimed that by reason of a mortgage dated the 27th day of March, 1911, made by yourself to Rose M. Finn, deceased, there was due as of the 12th day of November, 1912. for principal the sum of $600. and for interest as of the 12th day of November, 1912 $101.47 together whit interest on the sum of $701.47 at the rate of ten per cent, to date of payment, together with costs of the action; and the plaintiffs further claim that the said mortgage may be enforced by foreclosure ;

AND TAKE NOTICE that you are required to enter an appearance in the office of the Clerk of the Supreme Court at Edmonton on or before the 30th day of June, A. D. 1913, and to fyle and deliver a statement of defence within six days thereafter ;

AND TAKE NOTICE that in default of your causing an appearance to be entered for you, the the plaintiffs may proceed in the said action and judgment be given in your absence.

DATED the twenty-third day of May, A. D. 1913,

ALEX. TAYLOR.
C. S. C.

Landry and Landry,
Solicitors for the plaintiffs.

CONGRES DU PARLER FRANCAIS

Cette soirée était réellement la soirée Denault, qui a si bien personnifié la langue de nos pères et la nôtres.

Deuxieme Journee

11 Juin

MESSE

A dix heures du matin, les congressistes se réunissaient dans l'église St. Joachim, pour assister à une grande messe pontificale.

Jamais on n'avait vu à l'église St. Joachim une assistance aussi imposante. On se serait cru aux premiers jours de la colonie française. Pour plusieurs, cette messe solonnelle au milieu de ces congressistes réunis pour étudier les moyens de conserver la langue française démodtrait l'union qui doit exister pour nous Canadiens Français entre la langue et la religion de nos pères.

Le Révérend Père Gobotit a fait le sermon de circonstance avec beaucoup d'éloquence et surtout de sincérité religieuse.

(A suivre)

NOUVELES LOCALES

Nouvel Horaire des Trains.

Depuis lundi dernier, la Compagnie du Canadien Nord a fait de grands changements dans l'horaire des trains. Ce sera un changement très appréciable pour la population de Morinville. Nous donnons ci-après une liste de ces changements.

Pour le Nord

Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, le No 165 allant au Nord, arrivera à Morinville, à 11.00 de l'avant-midi.

Les MARDI, JEUDI et SAMEDI, le No 169, allant au Nord arrivera à Morinville, à 11.20 de l'avant-midi.

Pour le Sud

Le train No. 166, à tous les jours, excepté le dimanche, arrivera à Morinville à 5.20 hrs de l'après-midi, entrant à Edmonton à 6.40 p. m.

Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, le No. 162 laissera Morinville à 11.40 de l'avant-midi.

Local pour Morinville

Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, le local No. 161, arrivera à 2.45 hrs de l'après-midi.

Naissance

Madame Brissette, épouse de M. Alphonse Brissette a donné le jour à une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Marguerite-Emilienne. M. et Mme J. Bte. Billo sont les parrain et marraine de l'enfant. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de longue vie à notre nouvelle concitoyenne.

Durant le Congrès du Parler Français, à Edmonton, tout bon Canadien ne manquera point de se pourvoir de cigares et de tabac chez J. A. McNeil, au No. 243 de l'Avenue Jasper Ouest. C'est le seul et unique endroit.

Le Parlement Proroge

M. Borden prononce des paroles mystérieuses, avant la prorogation de la session, vendredi passé. M. Proulx, député de Prescott, a demandé si le gouvernement avait l'intention de rappeler la loi navale.

Le premier ministre a répondu qu'à ce sujet, il donnerait sa réponse avant les prochaines élections.

Sir Wilfrid Laurier dit que le gouvernement a proposé sa loi navale sous le prétexte d'urgence, mais ce n'était là qu'un "bluff". Puisque le Sénat a rejeté cette importante mesure, le gouvernement devrait au peuple de se prononcer sur la question et le seul moyen est de faire des élections générales.

L'hon M. Borden répondit que ce n'est pas le moment de faire de nouvelles avances au sujeu du bill naval, mais que si sou gouvernement est encore au pouvoir à la prochaine session, il proposera un autre bill naval.

Sir Wilfrid Laurier loue le sénat pour avoir défendu les droits du peuple. "Si le bill a été adopté à la chambre, dit-il, c'est dû à la majorité serville du gouvernement. Qu'on soumette la question au peuple, c'est la seule solution de la difficulté.

Ce que le Canada désire, c'est une marine canadienne et le moyen de s'en rendre compte, c'est d'en appeler au peuple.

Les honorables MM. White et Pelletier ont aussi parlé sur le sujet afin de justifier le gouvernement dans son attitude puis la séance a été levée.

A TRAVERS LE CANADA

L'explorateur Stefanson a quitté Ottawa pour son expédition artique. Il espère être de retour en novembre 1916. Il étudiera les moyens à prendre pour établir un système de communication télégrafique entre Dawson, et le Yukon et le district de la Rivière Mackenzie.

NOUVELLES D'EDMONTON

Condoleance

Les membres du Club National dans une assemblée tenue le 20 mai, a voté unanimement des condoléances à M. H. L. Biron à l'occasion du décès de Mme Biron, enlevée à l'affection des siens après quelques jours seulement de maladie. M. Biron est un des membres fondateurs du Club National.

PLAMONDONVILLE

(De notre correspondant)

30 mai 1913.

—Les semailles sont terminées depuis plusieurs jours et déjà la terre se couvre d'une réjouissante verdure. Tout fait prévoir une récolte surpassant celles des années passées. La température est idéale, nous avons de temps à autre une petite pluie pour aider à l'avancement des céréales.

—L'Arpenteur J. N. Rhodes, d'Athabasca Landing, doit arriver ces jours-ci pour faire l'arpentage de lots dans notre village. Le tout compendra environ cent acres, appartenant aux M.M. Chevigny Frères. M. Jos. Plamondon fera aussi arpenter plusieurs acres. Les lots seront de cinquante par 150 et ils seront mis sur le marché à des prix excessivement bas, pour donner à tout le monde l'occasion de se procurer du terrain à très bon marché. Ces lots ne manqueront point d'augmenter en prix très rapidement.

Dimanche dernier, nous avons eu une partie de balle-au-champ qui fut des plus intéressants. La victoire fut chaudement contestée étant de dix à onze. Les vainqueurs étaient MM. J. L. Plamondon, lanceur. B. Plamondon, receveur, A. Richard, T. Gauthier, W. Richard, W. Dragon, E. Plamondon, E. Plamondon et J. Larue. L'autre équipe était composée comme suit: MM.A. Gauthier, lanceur, O. Gauthier receveur, william Richard, W. Plamondon, A. Chevigny, E. Bélanger, J. Plamondon, W. Bossé et T. Bellecourt. M. Willie Plamondon agissait comme arbitre. Nos joueurs veulent s'entraîner pour visiter leurs vieux amis de St-Albert et de Morinville et montrer ce que le club de Plamondonville peut faire.

DU FRANCAIS S. V. P.

Des intéressés dans le District Scolaire Thibault se sont plaints amèrement parce que l'avis suivant pour l'emprunt de $14,000.00 n'avait pas été publié en français dans "Le Progrès". Est-ce pauvreté ou négligence de la part des Commissaire du District d'école Thibault? . . . Nous l'ignorons, et nous sommes disposés à mettre la traduction de cet avis, sans réclamer un seul sou. Ces derniers devront comprendre que les contribuables ne parlant que le français, et ils sont nombreux dans ce District, ont droit d'avoir tout au moins une traduction des avis publics. Nous reviendrons sur ce sujet.

Par le Bureau des Commissaires du District d'école Thibault, No. 35, Province d'Alberta.

Attendu qu'il a été jugé expédient par le Bureau des Commissaires du District d'école Thibeault, No, 35, Province d'Alberta, que la somme de quatorze mille dollars ($14000.00) devrait être empruntée sur les sécurités du dit District au moyen de l'émission de débentures payable au porteur en vingt paiements égaux et consécutifs avec intérêt au taux de pas plus de huit pour cent par an pour les buts suivants, à savoir:

Construire une maison d'école, pourvoir à son ameublement et acquérir le site la dite maison d'école devant être lambrissée en briques.

C'est pourquoi avis est par les présentes donné que le Bureau des Commissaires du dit District, à moins qu'un vote des contribuables du dit district pour et contre le dit emprunt par débentures ne soit demandé tel que prévu par l'Ordonnance des Ecoles, le dit Bureau fera application au Ministre de l'éducation pour obtenir les pouvoirs nécessaires pour emprunter la dite somme par débentures.

De quoi toutes personnes intéressées prennent par les présentes avis et agissent en conséquence.

Grand Concours

Cent piastres ($100.00) est offert en prix par la Société d'Agriculture du District de St-Albert.

A une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture tenu mardi dernier il a été décidé d'offrir des prix au montant de cent dollars, pour les meilleurs champs de grain. Pour l'avoine et l'Orge, dans le district. Ces prix seront distribués comme suit:

1er prix $20.00, 2ème prix $15.00 3ème prix $10.00, 4ème prix $5.00.

L'entrée pour ce concours est de $2.00, et tous les membres de la Société ont droit de concourir. Les entrées devront être faites au Secretaire d'ici au 12 juillet prochain.

Des juges seront fournie par le département d'agriculture de la Province.

Pour autres informations, adressez-vous à J. J. TELLIER, Sec-Trésorier, Morinville, Alta.

PERDUS Deux chevaux appartenant à Frank Tetzleff, de la Rivière-qui-Barre, sont disparus depuis une semaine. L'un, âgé de 2 ans, est gris bleu. Il a un B sur l'épaule gauche. L'autre, 1 an, couleur brune avec marque blanche dans la face. Récompense à qui les fera retrouver.

Marche d'Edmonton

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	8
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus	7¼ à 7¾
Bon Bœuf gras de 1000 livres	6¾ à 6¾
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus	6½ à 7
Qualité médium	4¾
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus	5½ à 6
Veau, 150 à 200 lbs	7½ à 8
Agneaux la lbs	6 à 6½

VOLAILLES

Poules la livre	15 à 20
Dindes, la livre	25c.
Oies, lbs	20.
Canards	22.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre, de crèmerie	35
Œufs frais, la douzaine	25cts
Mil, à la tonne	$24 à $28
Foin de hauteur	$14 à $18

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	65.c à 75c.
Avoine, le minot	35 cents.
Orge, le minot	34 cents.